



**Décision n° 2023/07**  
**de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)**  
**relative à l'attribution du label EUR-ACE®**  
**à quatre formations de**  
**l'École supérieure privée d'ingénierie et de technologies,**  
**Tunisie**

**École**

Nom :	École supérieure privée d'ingénierie et de technologies
Sigle :	ESPRIT
Type :	Établissement étranger
	Établissement d'enseignement supérieur privé
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Ariana
Type de formation :	Diplôme d'ingénieur

**Suivi des accréditations précédentes**

Décision n° 2021/07-03, n° 2017/09-03

**Objet de la demande d'attribution du label EUR-ACE® :**

**Catégorie REU (Renouvellement de l'attribution du label EUR-ACE®) :**

- Diplôme national d'ingénieur spécialité **Électromécanique** - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)
- Diplôme national d'ingénieur spécialité **Informatique** - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)
- Diplôme national d'ingénieur spécialité **Télécommunications** - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)
- Diplôme national d'ingénieur spécialité **Génie civil** - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)

- Vu la demande présentée par l'École supérieure privée d'ingénierie et de technologies ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Pascal TRIBOULOT (membre de la CTI et rapporteur principal), Anne-Marie JOLLY (experte auprès de la CTI), Francisco ARCEGA SOLSONA (expert international auprès de la CTI) et Jules COEUILLET (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI) le 11 juillet 2023,

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

Le label européen **EUR-ACE®** pour les formations d'ingénieur, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	À compter du 1 <sup>er</sup> janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile
Diplôme national d'ingénieur <b>spécialité Électromécanique</b> - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2023	2028
Diplôme national d'ingénieur <b>spécialité Informatique</b> - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2023	2028
Diplôme national d'ingénieur <b>spécialité Télécommunications</b> - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2023	2028
Diplôme national d'ingénieur <b>spécialité Génie civil</b> - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2023	2028

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

**Pour l'école**

- Préparer une transition sereine à la tête de l'école sans en perdre les valeurs qui en ont fait la force et la réputation ;
- S'assurer en permanence du niveau scientifique des étudiants recrutés et des diplômés, mettre en place des indicateurs sur le niveau de recrutement ;
- Mettre en place un dispositif de suivi de cohorte ;
- Renforcer l'ouverture sociale ;
- Exposer les élèves à une recherche appliquée bien comprise et s'appuyant sur les résultats de la recherche académique, amplifier l'activité recherche des enseignants-chercheurs ;
- S'assurer que la démarche compétence et la démarche qualité soient comprises et intégrées par les élèves ;
- Augmenter la participation des étudiants dans toutes les commissions de management de l'école et clarifier l'organigramme de l'école ;
- Amplifier les équipements technologiques du campus (électromécanique et génie civil) et améliorer les accès aux réseaux informatiques pour les élèves ;
- Assurer un taux d'encadrement en phase avec l'augmentation des effectifs et limiter le turnover, augmenter le pourcentage d'intervenants extérieurs dans toutes les spécialités ;
- Amplifier les compétences des élèves sur le développement durable et intégrer fortement l'écoconstruction dans les programmes de génie civil.

Délibérée en séance plénière à Paris, le 11 juillet 2023.

Approuvée en séance plénière à Paris, le 12 septembre 2023.



La présidente  
Elisabeth CRÉPON